

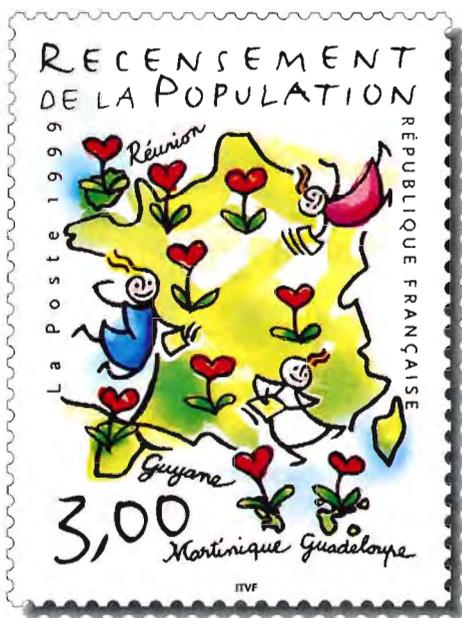
Dessiné et mis en page par :
Agence Dragon Rouge

Imprimé en :
héliogravure

Couleurs :
dominance vert, rouge, bleu, rose

Format :
vertical 26 x 36
40 timbres à la feuille

Valeur faciale :
3,00 F



premier jour



Oblitération disponible sur place
Timbre à date 32 mm
"Premier Jour"

Vente anticipée

Les samedi 20 et dimanche 21 février 1999 de 10 heures à 17 heures.

Un bureau de poste temporaire sera ouvert au Musée de l'Homme, 17 place du Trocadéro, Paris 16^e.

Autres lieux de vente anticipée

Le samedi 20 février 1999 de 8 heures à 12 heures à Paris Louvre R. P, 52 rue du Louvre, Paris 1^{er} et à Paris Ségur, 5 avenue de Saxe, Paris 7^e.

Le samedi 20 février 1999 de 10 heures à 18 heures au Musée de La Poste, 34 boulevard de Vaugirard, Paris 15^e.

Ces bureaux seront munis d'une boîte aux lettres spéciale pour le dépôt des plis à oblitérer. Il ne sera pas possible d'obtenir l'oblitération "Premier Jour" sur place.



Recensement de la population



Vente anticipée le 20 février 1999
à Paris

Vente générale
dans tous les bureaux de poste
le 22 février 1999



Les Timbres-Poste de France



LA POSTE 

Recensement de la population

Timbre-poste de format vertical 26 x 36

Conçu par l'agence Dragon Rouge

Imprimé en héliogravure

50 timbres par feuille

Aussi ancienne qu'universelle, la pratique du recensement remonte aux premières civilisations assyrienne, égyptienne et chinoise, il y a cinq mille ans. Courante à Athènes, elle est restée célèbre à Rome, où le deuxième dénombrement de la population de l'Empire romain ordonné par l'empereur Auguste, relate les circonstances de la naissance du Christ.

En France, la pratique du dénombrement semble être tombée en désuétude jusqu'au début de l'ère moderne, à l'exception de quelques inventaires, dont celui de Charlemagne en 786. L'état des paroisses et des "feux" (aujourd'hui les ménages) de 1328 demandé par Philippe VI de Valois dresse le premier état d'ensemble de la population française (19 millions d'habitants environ). C'est avec le siècle des Lumières que renaît la préoccupation du chiffrage démographique, mais c'est Napoléon Bonaparte qui fait réaliser en 1801 le premier recensement moderne : la France compte alors 33 millions d'habitants.

Depuis lors, à intervalles réguliers, des recensements ont été organisés dans notre pays. Neuf ans ont passé depuis le dernier recensement (1990) et naturellement la France a changé : combien sommes-nous aujourd'hui ? Quels sont les conditions de logement, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées ? C'est, entre autres, à ces questions essentielles que le prochain recensement de la population qui commence le 8 mars 1999 permettra de répondre.

Ce trente-troisième recensement, organisé par l'Insee et les 36 600 communes de France, est, à l'aube du III^e millénaire, l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la société française, dans sa diversité et son évolution.

Les statistiques obtenues sont indispensables aux niveaux national et local, pour aider à la prise de décision en matière de politique d'emploi, de protection sociale et sanitaire (crèches, hôpitaux...) et d'équipements sociaux, culturels...

Recensement de la population

Dessiné par
l'agence Dragon Rouge
Imprimé en héliogravure



Aussi ancienne qu'universelle, la pratique du recensement remonte aux premières civilisations assyrienne, égyptienne et chinoise, il y a cinq mille ans. Courante à Athènes, elle est restée célèbre à Rome, où le deuxième dénombrement de la population de l'Empire romain ordonné par l'empereur Auguste, relate les circonstances de la naissance du Christ.

En France, la pratique du dénombrement semble être tombée en désuétude jusqu'au début de l'ère moderne, à l'exception de quelques inventaires, dont celui de Charlemagne en 786. L'état des paroisses et des "feux" (aujourd'hui les ménages) de 1328 demandé par Philippe VI de Valois dresse le premier état d'ensemble de la population française (19 millions d'habitants environ). C'est avec le siècle des Lumières que renaît la préoccupation du chiffre démographique, mais c'est Napoléon Bonaparte qui fait réaliser en 1801 le premier recensement moderne: la France compte alors 33 millions d'habitants.

Depuis lors, à intervalles réguliers, des recensements ont été organisés dans notre pays. Neuf ans ont passé depuis le dernier

recensement (1990) et naturellement la France a changé : combien sommes-nous aujourd'hui? Quels sont les conditions de logement, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées? C'est, entre autres, à ces questions essentielles que le prochain recensement de la population qui commence le 8 mars 1999 permettra de répondre.

Ce trente-troisième recensement, organisé par l'Insee et les 36 600 communes de France, est, à l'aube du III^e millénaire, l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la société française, dans sa diversité et son évolution.

Les statistiques obtenues sont indispensables aux niveaux national et local, pour aider à la prise de décision en matière de politique d'emploi, de protection sociale et sanitaire (crèches, hôpitaux...) et d'équipements sociaux, culturels...